



--

SPOL1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le diplômé se prépare à la formation de l'un des masters en sciences politiques qui lui permettra de devenir un expert-acteur de la vie publique capable d'analyser de manière rigoureuse et critique les phénomènes politiques contemporains et les mutations politiques en cours, de les expliquer et d'agir dans, pour et sur la société en ayant développé un sens et une éthique du et dans le service à la collectivité tels sont les défis que l'étudiante/ l'étudiant bachelier en sciences politiques se prépare à relever. Le bachelier prépare en effet à l'un des masters en sciences politiques qui finalisera cet objectif dans un secteur géographique et politique spécifique.

Le bachelier en sciences politiques a pour objectif de former des étudiantes et des étudiants à la compréhension et à l'analyse des phénomènes politiques tels que les relations de pouvoir, légitimité, décision, conflit, institutions politiques du local à l'international, fonctionnement et histoire politique des Etats et des organisations, etc. Pour y parvenir, le programme de bachelier en sciences politiques, orientation générale permet au diplômé :

- d'acquérir la maîtrise d'un large socle de concepts et théories dans les principaux champs des sciences politiques,
- de développer des compétences méthodologiques diversifiées,
- d'acquérir la maîtrise d'instruments d'analyse permettant d'agir sur les modes de fonctionnement des politiques mises en œuvre,

afin que le diplômé soit capable d'analyser, de manière réflexive et critique, des phénomènes politiques contemporains à différents niveaux (local, régional, national, européen, international).

En outre, comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), le diplômé aura développé :

- une approche pluridisciplinaire lui permettant de questionner de manière précise et étayée un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines ;
- une démarche universitaire basée sur la recherche scientifique et une méthodologie rigoureuse et critique ;
- ses compétences en communication en français et dans deux langues étrangères ;
- un mode de réflexion soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes.

Durant son bachelier, le diplômé aura fait preuve d'une autonomie croissante. Il aura développé son projet de formation et, au terme de son programme de bachelier, il s'orientera dans un master spécifique, en ayant en perspective la construction de son projet personnel et professionnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication :

AAC1. Maîtriser et mobiliser les savoirs fondamentaux (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) située(s) au cœur de son orientation d'études et de ses domaines d'application, pour comprendre l'être humain en société et l'ensemble des relations, organisations et institutions auxquelles il participe.

AAC1.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique du socle de savoirs approfondis (connaissances, modèles, théories, concepts) de la discipline (ou des disciplines) de son orientation (autrement dénommée sa « majeure » sur le site de Louvain-la-Neuve) et de ses domaines d'application.

AAC1.2. Comprendre, expliciter et analyser de manière critique, à l'aide du socle de savoirs de la discipline (des disciplines), différentes problématiques propres à son orientation.

AAC2. Maîtriser et mettre en œuvre les premiers jalons d'une démarche universitaire (démarche de recherche scientifique et méthodologique rigoureuse) située sur le plan épistémologique pour approfondir des questionnements/phénomènes relatifs à la (aux) discipline(s) de son orientation.

- Situer toute connaissance produite sur le plan épistémologique (AAC2.1. et AAC2.2.).
- Faire preuve de la maîtrise des premiers jalons d'une démarche scientifique et méthodologique de recherche rigoureuse (AAC2.3. à AAC2.6.).

AAC2.1. Adopter un recul critique sur les savoirs, sur les processus d'élaboration des savoirs, et sur des pratiques dans le domaine de son orientation.

AAC2.2. Mettre en discussion différents paradigmes (ou approches conceptuelles) pour approcher, interpréter et analyser (débatte) un(e) phénomène/question relatif(ve) à la discipline de son orientation.

AAC2.3. Identifier et sélectionner les publications et les méthodes appropriées (en questionner la validité et la pertinence) pour analyser une question relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.4. Développer une analyse critique et réflexive de l'information (y compris en langue anglaise) et en réaliser une synthèse pertinente conforme aux règles de la communication scientifique.

AAC2.5. Maîtriser et appliquer de manière rigoureuse les méthodes qualitatives et quantitatives principales relative à la (aux) discipline(s) de son orientation.

AAC2.6. Mener un travail de réflexion autonome et personnel : élaborer une analyse informée, un raisonnement argumenté et un jugement personnel fondé.

AAC3. Elaborer une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines.

AAC3.1. Démontrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés des principales disciplines des sciences humaines et sociales (entre autres : économie, philosophie, droit, histoire, socio-anthropologie, sciences politiques, gestion).

AAC3.2. Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans d'autres disciplines que celles de son orientation (discipline(s) relative(s) à son choix de mineure pour les programmes organisés à Louvain-la-Neuve).

AAC4. Communiquer et collaborer, en français et dans deux langues étrangères, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte en vue de pouvoir s'insérer dans un contexte international.

AAC4.1. Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des réflexions, des conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.

AAC4.2. Pour 2 langues étrangères* (anglais et néerlandais ou allemand ou espagnol) : communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; Percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible.

* Pour l'anglais (toutes les compétences langagières), Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

Pour le néerlandais, l'espagnol ou l'allemand : certaines compétences langagières au Niveau B1 et certains au Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

AAC4.3. Travailler en équipe : interagir, collaborer et s'organiser efficacement au sein d'une équipe et gérer les relations de groupe.

AAC4.4. Adopter une attitude de dialogue efficace et respectueuse en ajustant le mode de communication en fonction de l'interlocuteur (pairs, enseignants, personnel administratif, monde socio-professionnel) et en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

AAC5. Agir en autonomie, en acteur critique et responsable soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes et en ayant construit son projet de formation en perspective de la poursuite de son développement personnel et professionnel.

AAC5.1. Faire preuve d'autonomie dans son parcours de formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer de manière autonome de nouvelles connaissances et compétences en réponse à des situations balisées.

AAC5.2. Mobiliser de manière critique les connaissances acquises afin de prendre position et d'agir de manière responsable en étant soucieux de valeurs éthiques et citoyennes.

AAC5.3. Se construire un projet de formation et s'orienter vers un projet professionnel « éclairé » : se projeter dans un master en continuité avec la discipline de son orientation (ou au besoin dans une réorientation raisonnée) en ayant identifié les thématiques et des domaines dans lesquels le futur diplômé souhaiterait s'insérer professionnellement.

Plus spécifiquement, en tant que Bachelier en sciences politiques, orientation générale :

AAS1. Faire preuve d'une connaissance générale des phénomènes socio-politiques contemporains dans une perspective historique, géographique et dans leurs relations d'interdépendance.

AAS1.1. Situer dans une perspective historique et dans leurs relations d'interdépendance les principales transformations culturelles, politiques et économiques des sociétés contemporaines.

AAS1.2. Situer les phénomènes socio-politiques contemporains locaux par rapport à des dynamiques socio-politiques transversales et globales.

AAS1.3. Appréhender de manière critique les enjeux du 21^{ème} siècle, notamment les interrelations entre crise politiques, sociales, économiques et écologiques.

AAS2. Maîtriser le socle de théories fondatrices en sciences politiques.

AAS2.1. Situer les courants de pensée politiques, en tenant compte de leur contexte d'émergence.

AAS2.2. Comprendre, expliquer et porter un regard critique vis-à-vis des théories fondatrices en sciences politiques, en particulier dans les champs des relations internationales, de l'action publique et de la politique comparée.

AAS3. Comprendre les processus de construction des savoirs scientifiques en sciences sociales et politiques et les mettre en œuvre au travers de la pratique de démarches de recherche.

AAS3.1. Démontrer une compréhension des principaux arbitrages épistémologiques en sciences sociales en amont de la recherche, et choisir une posture épistémologique.

AAS3.2. Démontrer sa connaissance d'une variété de méthodes qualitatives et quantitatives, dans la collecte et l'analyse des données, et sa capacité à les appliquer de manière rigoureuse dans une démarche de recherche.

AAS3.3. Concevoir collectivement une démarche de recherche à propos d'enjeux sociétaux contemporains, plus spécifiquement autour des relations internationales, de l'action publique et de la politique comparée.

AAS3.4. Mobiliser de manière transversale des outils théoriques de différentes cours de sciences politiques, dans sa démarche de recherche.

AAS3.5. Comprendre, analyser et s'appropriier de manière critique des documents (ouvrages scientifiques et publications) et discours scientifiques et de sens communs à propos de phénomènes socio-politiques.

AAS4. Intégrer des connaissances et développer une démarche d'analyse disciplinaire permettant de comprendre l'action dans plusieurs champs de la vie sociale et politique au travers :

- d'une compréhension approfondie et critique des institutions et des enjeux politiques internationaux, européens et belges,
- de la maîtrise critique des outils d'analyse qui soutiennent la décision et l'action.

AAS4.1. Maîtriser les notions centrales de droit public, européen et international et d'administration publique.

AAS4.2. Démontrer une connaissance approfondie de la vie publique : l'organisation des pouvoirs publics, les enjeux et institutions politiques à l'échelle locale, régionale, nationale, européenne et internationale, les jeux de pouvoirs et de légitimité.

AAS4.3. Maîtriser les outils d'analyse de l'action publique et de diagnostic managérial nécessaires à la prise de décision et au soutien de l'action.

AAS4.4. Décoder les relations internationales, en particulier via l'analyse des acteurs internationaux et des conflits de la géopolitique.

AAS4.5. Analyser l'action publique, et en particulier le fonctionnement des administrations publiques et le développement de politiques publiques.

AAS4.6. Démontrer, en s'appuyant sur l'approche comparative, une compréhension critique du fonctionnement des institutions politiques et des comportements des citoyens et des acteurs collectifs (partis, mouvements sociaux, groupes d'intérêt).

AAS4.7. Mobiliser de manière transversale ces connaissances et les outils d'analyse et de diagnostic pour analyser avec rigueur et recul critique des phénomènes politiques contemporains.

AAS5. Questionner et analyser de manière rigoureuse, critique et ouverte des phénomènes et enjeux socio-politiques contemporains en mobilisant des savoirs pluridisciplinaires afin d'élaborer une prise de position personnelle et de pouvoir s'engager en tant que citoyen actif.

AAS5.1. Démontrer une connaissance et une compréhension des savoirs élémentaires de différentes disciplines (philosophie, sociologie et anthropologie, économie, histoire, droit, éthique) contribuant à l'analyse de phénomènes politiques contemporains.

AAS5.2. Enrichir son questionnement et son analyse de phénomènes politiques contemporains en mobilisant les savoirs élémentaires d'autres disciplines afin d'élargir le champ d'analyse et de faire preuve d'ouverture intellectuelle.

AAS5.3. S'exercer à élaborer ses propres jugements critiques à propos des évolutions des phénomènes et enjeux socio-politiques contemporains et élaborer une prise de position personnelle argumentée.

STRUCTURE DU PROGRAMME



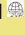
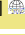
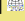
Le programme de bachelier en sciences politiques comporte une majeure de 150 crédits et une mineure (ou des cours au choix) de 30 crédits.

La majeure se compose d'un tronc commun facultaire et de cours spécifiques en sciences politiques. Le tronc commun, partagé par l'ensemble des programmes de bachelier de la faculté ESPO, vise à favoriser l'orientation progressive et à fournir une formation enrichie de l'apport de l'ensemble des disciplines relevant de la faculté ESPO. Elle comprend des cours, des séminaires et des travaux (individuels ou collectifs). Les cours spécifiques introduisent progressivement l'étudiant à l'étude des sciences politiques.

Une formation solide en langue est apportée durant ce bachelier : 'anglais ainsi qu'en néerlandais ou dans une autre seconde langue (espagnol ou allemand). Ces cours sont adaptés aux sciences sociales et à la science politique en particulier. Dans les cours plus spécifiques, plusieurs enseignants utilisent également du matériel pédagogique (par exemple : portefeuille de lecture) en langue anglaise. Ces compétences linguistiques, liées aux matières concrètes de la science politique, seront un atout majeur pour la future insertion professionnelle de l'étudiant.

SPOL1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LCOPS1113	Histoire moderne et contemporaine	Emmanuel Debruyne (coord.) Gilles Lecuppre William Riguelle (supplée Silvia Mostaccio)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 	x		
○ LCOPS1124	Philosophie	Sylvain Camilleri Nathalie Frogneux Yoann Malinge	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 	x		
○ LCOPS1125	Psychologie et psychologie sociale	Coralie Buxant Olivier Corneille Karl-Andrew Wolfin	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 		x	
○ LESPO1321	Economic, Political and Social Ethics	Pierre André	EN [q2] [30h] [3 Crédits] 			x
○ LCOPS1311	Philosophie politique et sociale	Mark Hunyadi	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 			x

o **Mineure ou approfondissement (30 crédits)**

*L'étudiant choisit une mineure, qui lui permet d'élargir ses horizons et de découvrir une autre discipline.
Maximum 1 élément(s)*

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

L'étudiant complète son programme en choisissant :

une mineure (30 crédits), autre que la mineure en sciences politiques, à prendre dans l'ensemble des mineures offertes par l'UCLouvain, à raison de 15 crédits en bloc annuel 2 et de 15 crédits en bloc annuel 3.

Le choix de la mineure doit être approuvé par le responsable du programme.

- > Mineure en droit (accès) [prog-2024-minadroi]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [prog-2024-minanti]
- > Mineure en architecture [prog-2024-minarch]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [prog-2024-minarke]
- > Mineure en langue et société chinoises [prog-2024-minchin]
- > Mineure en information et communication [prog-2024-mincomu]
- > Mineure en criminologie [prog-2024-mincrim]
- > Cours au choix pour SPOL1BA (*) [prog-2024-choixspol]
- > Mineure en culture et création [prog-2024-mincucrea]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2024-minculcs]
- > Mineure en développement et environnement [prog-2024-mindenv]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (*) [prog-2024-mindd]
- > Mineure d'accès au master en économie [prog-2024-minecon]
- > Mineure en études européennes [prog-2024-mineuro]
- > Mineure en études de genre [prog-2024-mingenre]
- > Mineure en géographie [prog-2024-mingeog]
- > Mineure en gestion (initiation) [prog-2024-minogest]
- > Mineure en gestion préparatoire au master en sciences de gestion [prog-2024-minagest]
- > Mineure en histoire [prog-2024-minhist]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [prog-2024-minislam]
- > Mineure en philosophie [prog-2024-minfilo]
- > Mineure en études médiévales [prog-2024-minmedi]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [prog-2024-minmpme]
- > Mineure en musicologie [prog-2024-minmusi]
- > Mineure en droit (ouverture) [prog-2024-minodroi]
- > Mineure en économie (ouverture) [prog-2024-minoeco]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [prog-2024-minori]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [prog-2024-minreli]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [prog-2024-minsoca]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [prog-2024-minsped]
- > Mineure en statistique, sciences actuarielles et science des données [prog-2024-minstat]
- > Mineure en technologies numériques et société [prog-2024-minstic]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [prog-2024-mintheo]
- > Mineure « Décentrer l'histoire : Subalternités et critiques postcoloniales » [prog-2024-mindhis]
- > Mineure en Langue et culture néerlandaises (*) [prog-2024-minneerl]
- > Mineure en études littéraires [prog-2024-minlitter]
- > Mineure en linguistique [prog-2024-minlingui]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

SPOL1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

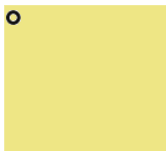
o Programme de base**o Formation interdisciplinaire en sciences humaines**

○ LESPO1113	Sociologie et anthropologie des mondes contemporains	Joseph Amougou Elisabeth Defreyne Hugues Draelants	(FR) [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits] 🌐
○ LSPED1213	Enjeux contemporains du développement : une approche comparative	Joseph Amougou (supplée Benjamin Chemouni) Benjamin Chemouni	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
Joseph Amougou (supplée Benjamin Chemouni)			



o Droit

o



SPOL1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Programme de base**o Formation interdisciplinaire en sciences humaines**

○ LCOPS1125	Psychologie et psychologie sociale	Coralie Buxant Olivier Corneille Karl-Andrew Woltin	(FR) [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
-------------	------------------------------------	---	-------------------------------------

o Sciences politiques

○ LPOLS1223	Action publique ■	David Aubin Nadège Carlier	(FR) [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐
○ LPOLS1224	Système politique et administratif de la Belgique	Jehan Bottin Min Reuchamps Benoît Rihoux	(FR) [q2] [37.5h] [5 Crédits] 🌐
○ LPOLS1212	Contemporary political regimes	Claire Dupuy	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

o Méthodologies et techniques en sciences politiques

○ LCOPS1212	Collecte et analyse des données qualitatives	Amélie Pierre (supplée) Nathalie Burnay	(FR) [q2] [25h +20h] [4 Crédits] 🌐
○ LPOLS1235	Introduction à l'épistémologie et à la démarche scientifique des sciences sociales	Mathieu Berger	(FR) [q1] [20h] [2 Crédits] 🌐
○ LPOLS1221	Analyse des données quantitatives ■	Mireille Le Guen	

⌘ LALLE1330	Deutsch Mittelstufe I	Ann Rinder (coord.)	DE [q1+q2] [45h] [3 Crédits]
⌘ LESPA1330	Espagnol général pour sciences politiques, sociales et de la communication	Fernando Juan San Basilio Pardo (supplée Osvaldo Serey Mendoza)	ES [q2] [45h] [3 Crédits]
⌘ LNEER1330	Algemeen Nederlands voor sociale en politieke wetenschappen - Intermediair niveau deel 1	Valérie Dachy Isabelle Demeulenaere Sara Jonkers (coord.)	NL [q1+q2] [45h] [3 Crédits]

o Mineure ou approfondissement

L'étudiant choisit une mineure, qui lui permet d'élargir ses horizons et de découvrir une autre discipline.
Maximum 1 élément(s)

⌘ LNEER1331	Nederlands voor sociale en politieke wetenschappen - Intermediair niveau - Deel 2 🟡	Valérie Dachy Dag Houdmont (coord.) Ann Rinder	NS [q1+q2] [45h] [3 Crédits] 🌐
⌘ LESP1331	Espagnol pour Sciences Humaines, Sociales, Politiques et de la Communication B1.1-B1.2 🟡	Fernando Juan San Basilio Pardo (supplée Osvaldo Serey Mendoza)	ES [q1] [45h] [3 Crédits] 🌐

o Sciences religieuses

1 parmi :

⌘ LTECO2201	
-------------	--

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil](#) (943S in367 Tm2l67 Tf.80574de Belgique). Pour [td.g.362seatio1c001150ix567 Tm2l67 Tf.81a1d'aation de réusdPran](#)

PÉDAGOGIE

Ces compétences sont enseignées avec des méthodes pédagogiques variées : cours magistraux, pédagogie active, travaux personnels

- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier),
- le [Master \[120\] en études européennes](#)